



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

SOMMAIRE

La Société de transport de Montréal opère un service de bus et de métro desservant l'agglomération de Montréal. Elle assure quelque 1,2 million de déplacements chaque jour. Elle offre également un service de transport adapté.

UN CONTEXTE FAVORABLE

La STM a élaboré son Plan de développement durable 2020 dans un contexte particulièrement favorable.

Au sein de l'entreprise

- Une des six priorités du Plan stratégique 2020 de la STM est de faire du développement durable l'élément central de toutes les décisions.
- Le Plan a été préparé dans une perspective d'amélioration continue, suite au bilan du Plan d'action de développement durable 2007-2011.

Dans la région de Montréal

- Les problèmes grandissants de congestion dans la région métropolitaine et leurs conséquences économiques et sociales positionnent le transport collectif comme un élément clé de la solution.
- Le Plan de transport de la Ville de Montréal et le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise misent sur le transport collectif.
- L'adoption en 2011 du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal donne au transport collectif une place importante dans l'amélioration des milieux de vie de la région.

Au Québec et au Canada

- La Politique québécoise du transport collectif et les actions gouvernementales en changements climatiques contribuent grandement au financement du transport collectif.
- La nouvelle Politique québécoise de mobilité durable visera une baisse notable des émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Le gouvernement du Québec a comme objectif que 95 % des déplacements en transport collectif recourent à l'électricité d'ici 2030.
- Le gouvernement fédéral soutient le transport collectif par le biais de différents programmes.



À l'échelle mondiale

- Les conséquences de la détérioration de la qualité de l'air et des changements climatiques amènent une conscience environnementale collective de plus en plus développée.
- Le transport collectif encourage un mode de vie plus actif et améliore la qualité de l'air, diminuant les troubles de santé associés.
- Le prix du pétrole, qui continuera à augmenter, constitue un facteur déterminant dans les choix économiques des consommateurs et dans les habitudes de déplacement.

DEUX AXES, DIX CHANTIERS

La STM contribue au développement durable de Montréal et du Québec sur deux plans. D'abord parce qu'elle offre un service qui permet aux citoyens de se déplacer de façon efficace, sécuritaire et écologique, tout en améliorant la qualité de vie. Puis parce qu'elle agit de façon responsable en intégrant des considérations environnementales, sociales et économiques à l'ensemble de ses activités et de ses processus d'affaires.

Le Plan de développement durable 2020 de la STM s'articule donc autour de deux axes qui comprennent dix chantiers.

AXE 1 – Mobilité durable

Développer un contexte favorable au transport collectif et offrir un service qui contribue à un cadre de vie meilleur.

AXE 2 – Gestion durable

Adopter des pratiques durables qui tiennent compte des impacts sociaux, environnementaux et économiques de nos activités.

LES CIBLES

Les cibles suivantes sont le reflet de l'engagement de la STM en matière de développement durable à l'horizon 2020. La version intégrale du Plan de développement durable 2020 présente davantage d'indicateurs qui permettent de suivre l'évolution du Plan.

	RÉEL 2011	CIBLE 2015	CIBLE 2020	CHANTIER
Offre de service (millions de km parcourus)				
• Métro	77,1	77,9*	97,2*	1
• Réseau de surface	84,9	95,4*	109*	1
Offre de service (milliards de places-km)				
• Métro	8,4	**	**	1
• Réseau de surface	3,9	**	**	1
Achalandage (millions de déplacements)	404,8	423,3	540	1
Part modale du transport collectif selon Enquête O-D (%)	32 (2008)		37	1
Sentiment de sécurité – bus selon un sondage (%)	93	93	93	1
Sentiment de sécurité – métro selon un sondage (%)	93	93	93	1
Nombre de places de stationnement pour vélos aux abords du réseau (métro et bus)	3 045	3 200	3 500	1
Stations de métro munies d'ascenseurs (nb)	8	11	13 (2017)	2
Déplacements en transport adapté (millions)	2,8	3,4	4,3	2
Mesures préférentielles pour bus (km)	136	320*	370*	3
Cote de crédit Standard and Poor's	A+	A+	A+	4
Cote de crédit Moody's	Aa2	Aa2	Aa2	4
Proportion des éléments de la norme ISO 14001 implantés (%)	40	100	100	5
Taux de récupération des matières résiduelles (%)	63	70	80	5
Consommation d'énergie dans les bâtiments de surface (kJ / m ² / degré-jour de chauffage)	609	**	**	5
Émissions de GES par passager-km pour l'ensemble des activités de la STM (g éq. CO ₂)	48,6	42*	39*	6
Déplacements sur le réseau de la STM ayant recours à l'électricité (%)	69	75	86	6
Pourcentage des contrats*** en cours dans l'année avec des critères de développement durable	8	50	90	7
Pourcentage de la valeur des contrats*** en cours dans l'année avec des critères de développement durable	5	60	90	7
Diversité du personnel				
• Proportion de l'effectif féminin (%)	24			8
• Proportion de minorités visibles et ethniques (%)	21	En attente des directives de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse		8
• Proportion d'employés handicapés (%)	1			8
• Proportion d'employés d'origine autochtone (%)	0,4			8
Accidents du travail – fréquence avec perte de temps ****	6,4	6	5,5	8
Accidents du travail – gravité	212,2 *****	230	205	8
Employés sensibilisés au développement durable (%)	-	100	100	9
Mobilisation des employés (points)	+11 (2010)	+30	+40	9

* Les projets en lien avec l'atteinte de ces cibles sont présentés dans le Plan stratégique 2020

** En développement

*** Des biens non en inventaire de 50 k\$ et plus, des biens en inventaire de 100 k\$ et plus et des services de 25 k\$ et plus

**** (Nombre d'accidents avec perte de temps cumulé/nombre d'heures travaillées cumulées) X 200 000

***** Année exceptionnelle. La moyenne des années 2007 à 2011 est de 285,8

CONCORDANCE ENTRE LES DIX CHANTIERS ET LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les éléments de contexte, les priorités du Plan stratégique 2020 et le bilan du Plan d'action de développement durable 2007-2011 nous permettent d'identifier les enjeux primordiaux auxquels le Plan de développement durable 2020 doit répondre – ce qu'il fait par le biais de dix chantiers. Ceux-ci ont été discutés et validés lors des différentes rencontres avec les parties prenantes internes et externes ainsi qu'en observant les grandes tendances et actualités touchant le développement durable dans les entreprises.

AXE 1 MOBILITÉ DURABLE

ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	CHANTIER 1 Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif	CHANTIER 2 Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre	CHANTIER 3 Contribuer à la planification du territoire	CHANTIER 4 Optimiser la contribution économique et la performance de la STM
SÉCURITÉ ET SÛRETÉ D'EXPLOITATION	Le transport collectif diminue les risques d'accidents	Les mesures d'accessibilité augmentent la sécurité des clients	Un aménagement du territoire adéquat améliore la sécurité de tous	
AMÉNAGEMENT ET URBANISATION			La STM contribue à la densification, mais est aussi tributaire de l'aménagement du territoire pour offrir un service efficace	Les infrastructures de transport collectif augmentent la valeur foncière
ACCESSIBILITÉ ET CONVIVIALITÉ DE NOS SERVICES	La STM s'efforce d'améliorer l'accessibilité et la convivialité de ses services	La STM s'efforce d'améliorer l'accessibilité de ses services	Les mesures préférentielles augmentent la rapidité du service	
BON VOISINAGE				
ÎLOTS DE CHALEUR				
FINANCEMENT DÉDIÉ, INDEXÉ ET RÉCURRENT	Le financement provenant du Fonds vert vise une augmentation de l'offre de service et de l'achalandage			La contribution économique et la performance de la STM favorisent un financement durable
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE				
VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION		Les services adaptés aux aînés répondent à cette demande spécialisée		
CHANGEMENTS CLIMATIQUES	L'augmentation de l'achalandage réduit les émissions de GES et de contaminants atmosphériques		Les mesures préférentielles diminuent les émissions de GES, de contaminants atmosphériques et la consommation de carburant des bus	
CONTAMINATION DE L'EAU, DE L'AIR ET DU SOL				
CONSOMMATION DE RESSOURCES				

CONCORDANCE ENTRE LES DIX CHANTIERS ET LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

AXE 2 GESTION DURABLE

ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	CHANTIER 5 Réduire notre empreinte écologique	CHANTIER 6 Limiter nos émissions atmosphériques	CHANTIER 7 S'approvisionner de façon responsable	CHANTIER 8 Agir en employeur responsable	CHANTIER 9 Sensibiliser, former et outiller nos employés	CHANTIER 10 Engager nos parties prenantes
SÉCURITÉ ET SÛRETÉ D'EXPLOITATION				Les mesures de santé et sécurité au travail améliorent la sécurité de nos employés		
AMÉNAGEMENT ET URBANISATION						
ACCESSIBILITÉ ET CONVIVIALITÉ DE NOS SERVICES						
BON VOISINAGE	Une gestion environnementale rigoureuse limite les nuisances pour les riverains	Le recours graduel à l'électricité diminue le bruit généré par les véhicules				
ÎLOTS DE CHALEUR	Des constructions avec des mesures durables limitent l'effet d'îlot de chaleur				Ce chantier a été développé pour s'assurer que tout le personnel de la STM ait une connaissance appropriée du développement durable et du présent Plan afin d'intégrer des considérations environnementales et sociales à leurs actions. Il répond en quelque sorte à tous les enjeux.	Ce chantier a été développé pour s'assurer que la STM intègre les parties prenantes dans tous les aspects de ses projets et activités. Il répond en quelque sorte à tous les enjeux.
FINANCEMENT DÉDIÉ, INDEXÉ ET RÉCURRENT			L'approvisionnement responsable contribue à une gestion financière durable			
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE				Une entreprise qui traite bien ses employés et qui contribue au développement durable a un plus grand pouvoir d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre		
VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION						
CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Une gestion environnementale rigoureuse améliore le bilan GES de nos installations, limite la contamination des milieux et la consommation des ressources	Le recours graduel à l'électricité diminue grandement les émissions de GES et de contaminants atmosphériques et la consommation de carburant des véhicules	L'approvisionnement responsable diminue l'empreinte écologique des produits et services			
CONTAMINATION DE L'EAU, DE L'AIR ET DU SOL						
CONSOMMATION DE RESSOURCES						

CHANTIER 1 BONIFIER L'OFFRE DE SERVICE POUR MAXIMISER LES BÉNÉFICES DU TRANSPORT COLLECTIF

Lorsqu'on le compare à l'auto, le transport collectif offre de nombreux avantages environnementaux, sociaux et économiques. Afin de maximiser ces bénéfices, la STM se doit d'améliorer la compétitivité et l'attractivité du transport collectif par rapport à l'auto en offrant à sa clientèle un service toujours plus fiable, rapide, accessible et sécuritaire. La STM s'est donné l'objectif ambitieux d'augmenter de 40 % l'achalandage pour atteindre 540 millions de déplacements en 2020.

La STM considère que les autres modes de transport comme la marche, le vélo, les taxis, le covoiturage, l'auto partage et le train sont complémentaires à son offre de service. Elle souhaite donc faire la promotion du cocktail transport et améliorer l'intermodalité.

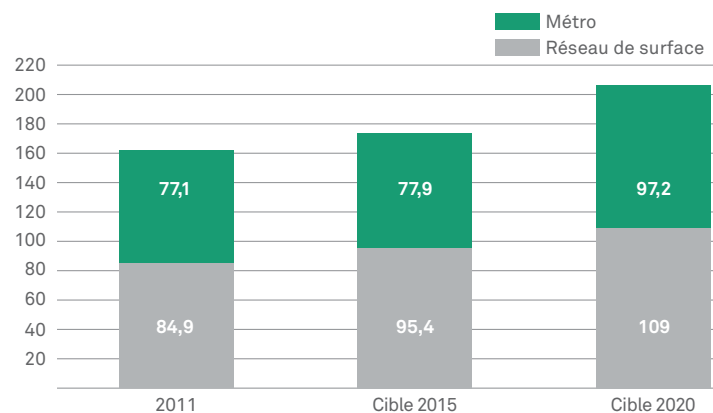


D'ici 2020 la STM s'engage notamment à

- Prolonger le métro de cinq stations sur la ligne bleue en direction Anjou et de deux stations sur la ligne orange en direction de Bois-Franc.
- Implanter le système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs en temps réel (iBUS).
- Utiliser un réseau de trolleybus sur des grands axes urbains afin d'offrir un service à haute fréquence sans émissions atmosphériques.
- Améliorer les offres combinées avec les partenaires du cocktail transport (Bixi, Communauto, Vélo Québec).
- Augmenter de 15 % le nombre de places de stationnement pour vélos aux abords du réseau métro et bus.
- Intégrer dans tout projet de développement d'infrastructure bus (terminus) et métro (prolongement du réseau) des mesures favorisant l'intermodalité vélo-transport collectif.

OFFRE DE SERVICE

en millions de km parcourus



CHANTIER 2 RENDRE LE TRANSPORT COLLECTIF ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Pour exercer pleinement son rôle social, la STM doit rendre le transport collectif de plus en plus accessible à l'ensemble des citoyens, sans égard à leur condition.

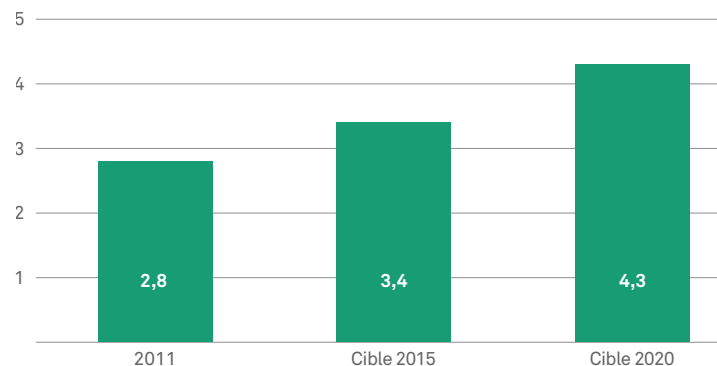
Que ce soit en offrant un service de transport adapté, ou en intégrant des mesures telles que des ascenseurs dans le métro, des rampes d'accès dans les bus, ou encore en adaptant ses tarifs et ses services aux besoins de différentes clientèles, la STM améliore la capacité de chaque individu à participer à la vie sociale et économique de la région métropolitaine.

D'ici 2020 la STM s'engage notamment à

- Mettre en œuvre le Plan de développement d'accessibilité universelle 2012-2015.
- Intégrer systématiquement l'accessibilité universelle dans les nouveaux projets en fonction des ressources disponibles et du Plan 2012-2015.
- Poursuivre la mise en place de nouveaux services adaptés aux besoins des aînés.
- Poursuivre la mise en place de services sur mesure pour des clientèles spécifiques, telles que les étudiants, les touristes ou les participants aux grands événements.
- Optimiser les ressources véhiculaires du transport adapté grâce aux technologies de l'information afin d'offrir un service plus rapide et efficace et informer la clientèle en temps réel.
- Poursuivre la diversification de l'offre tarifaire de manière à mieux répondre aux besoins des différentes clientèles.

DÉPLACEMENTS EN TRANSPORT ADAPTÉ

en millions de déplacements



CHANTIER 3 CONTRIBUER À LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE

Les mesures préférentielles pour bus augmentent la vitesse commerciale, améliorent la ponctualité, diminuent le temps de déplacement des clients et libèrent des ressources véhiculaires pour développer davantage le service. Un partage de la chaussée selon les modes de déplacement les plus performants permet l'optimisation des déplacements des personnes et non seulement des véhicules.

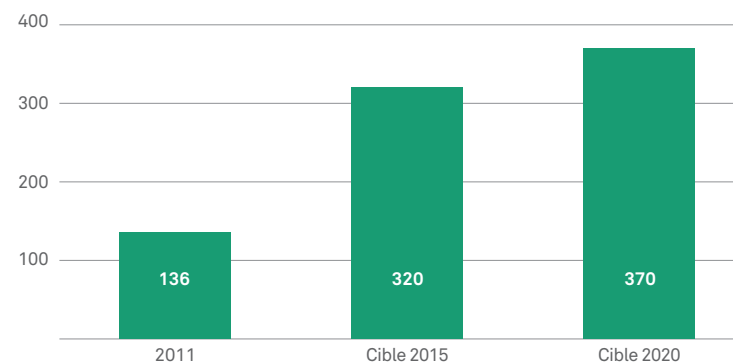
Afin d'atteindre son objectif de 540 millions de déplacements en 2020, la STM doit compter sur plusieurs conditions essentielles dont un développement urbain dense offrant une mixité d'usages. La STM va apporter son expertise et collaborer avec les différentes instances pour obtenir un aménagement du territoire qui favorise le transport collectif.



D'ici 2020 la STM s'engage notamment à

- Continuer à jouer un rôle de premier ordre dans l'élaboration de la planification urbaine et participer aux plans locaux de déplacements prévus au Plan de transport de Montréal.
- Poursuivre les démarches et projets pour obtenir un meilleur partage et une meilleure cohabitation sur la voie publique des modes de transport individuels, collectifs et actifs.
- Améliorer l'intégration dans le milieu urbain et l'acceptabilité sociale des services de bus et des voies réservées.
- Atteindre 370 kilomètres de mesures préférentielles pour bus, incluant des voies réservées et des feux prioritaires.
- Favoriser la mise en place de stationnements incitatifs par la mobilisation des acteurs-clés (instances municipales, promoteurs) sans toutefois nuire à la densification du territoire.

MESURES PRÉFÉRENTIELLES POUR BUS
en kilomètres



CHANTIER 4 OPTIMISER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE ET LA PERFORMANCE DE LA STM

De par ses activités, la STM soutient plus de 12 000 emplois directs et indirects et génère d'importantes retombées économiques.

Les investissements en transport collectif contribuent significativement à la création de richesse et stimulent la productivité de l'économie. Le transport collectif a des retombées sur l'économie québécoise près de trois fois supérieures à celles du transport privé par automobile. Se déplacer en transport collectif est trois fois moins coûteux qu'en automobile, et atténue les problèmes et les coûts liés à la congestion routière.

En 2012, la STM a reçu le prix Mercuriades de la Fédération des chambres de commerce du Québec pour l'accroissement de la productivité.

D'ici 2020 la STM s'engage notamment à

- Augmenter et diversifier les revenus, notamment les revenus commerciaux.
- Exercer un contrôle rigoureux des dépenses.
- Maintenir son positionnement d'excellence et ses cotes de crédit.
- Se positionner comme génératrice de richesse auprès des décideurs économiques et politiques.
- Exposer et diffuser les bénéfices économiques du transport collectif.
- Démontrer sa bonne gestion interne et ses choix d'investissements stratégiques.



LE TRANSPORT COLLECTIF GÉNÈRE D'IMPORTANTES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES

- Atténue la congestion et ses coûts
- Facilite la mobilité des travailleurs
- Crée des emplois de qualité
- Génère des retombées économiques trois fois supérieures à celles associées à l'automobile
- Consolide la base industrielle et les exportations du Québec
- Stimule la productivité
- Diminue les dépenses des ménages pour le transport
- Augmente la valeur foncière des résidences situées près du réseau

CHANTIER 5 RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Plusieurs activités de la STM reliées aux opérations d'un réseau de bus et de métro en pleine croissance sont source d'impacts sur l'eau, l'air et le sol. La STM s'en préoccupe depuis de nombreuses années et s'assure que ces sources d'impacts sont identifiées et gérées de façon rigoureuse. Les émissions atmosphériques (GES et principaux contaminants atmosphériques) représentant la principale source d'impact environnemental de la STM, leur gestion fait l'objet d'une attention particulière et est traitée dans le chantier 6.

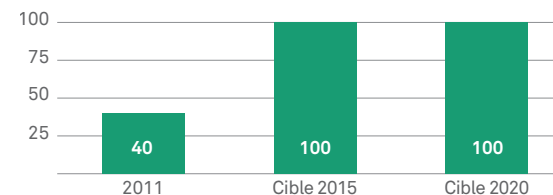
La complexité de l'entreprise, ainsi que la nature et la diversité de ses opérations nécessitent une approche structurée de la gestion environnementale et un bon partage des responsabilités.



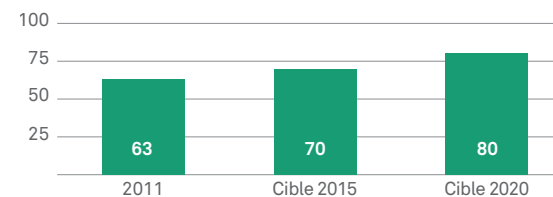
D'ici 2020 la STM s'engage notamment à

- Améliorer son système de gestion environnementale en se servant de la norme ISO 14001 comme référence.
- Viser une certification LEED pour tout nouveau projet de construction.
- Viser une certification de bâtiment durable (BOMA BEST, LEED ou autre) pour les projets de modernisation.
- Optimiser la gestion des matières résiduelles par la réduction à la source et la bonification de ses programmes en place.
- Améliorer la connaissance et la gestion de ses sols contaminés.
- Compléter le portrait de la consommation d'eau potable en 2014 et adopter en 2015 un Plan de réduction.

ÉLÉMENTS DE LA NORME ISO 14001 IMPLANTÉS *en pourcentage*



TAUX DE RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES *en pourcentage*



CHANTIER 6 LIMITER NOS ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Bien qu'elle effectue plus de 1,2 million de déplacements chaque jour, la STM n'est responsable que de 0,2% des émissions de GES au Québec. Malgré sa faible empreinte carbone, la STM doit poursuivre ses efforts pour limiter ses propres émissions de GES et de principaux contaminants atmosphériques.

La STM a l'intention d'acquiescer, à compter de 2025, uniquement des véhicules à zéro émission et d'ici là, fera appel à des technologies de transition qui lui permettront de diminuer graduellement sa consommation de combustibles fossiles.

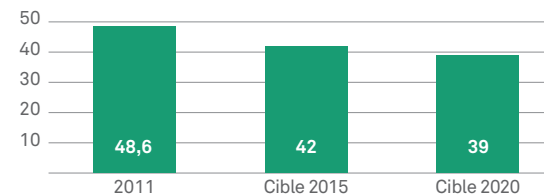
D'ici 2020 la STM s'engage notamment à

- Adopter des technologies de transition comme les bus hybrides dès 2014.
- Augmenter la capacité de transport du réseau métro par le remplacement des voitures MR-63 et MR-73 par les voitures Azur à plus grande capacité, l'ajout de 126 voitures de métro et les prolongements du métro.
- Mener, proposer ou participer à différents projets d'électrification tels que bus et midibus électriques, tramway et trolleybus.
- Poursuivre la veille technologique et étendre la portée de projets pilotes portant sur les autobus électriques ou des technologies diminuant les émissions atmosphériques.
- Optimiser le parc de véhicules de services.
- Établir un bilan carbone complet incluant les émissions indirectes et les émissions évitées.



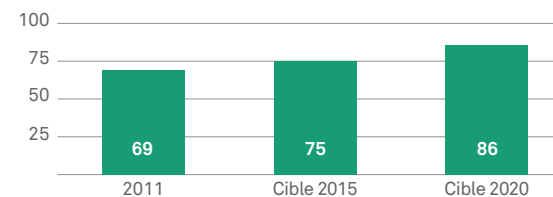
INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DIRECTES TOTALES DE GES

g éq. CO₂ par passager-km



DÉPLACEMENTS AYANT RECOURS À L'ÉLECTRICITÉ

en pourcentage

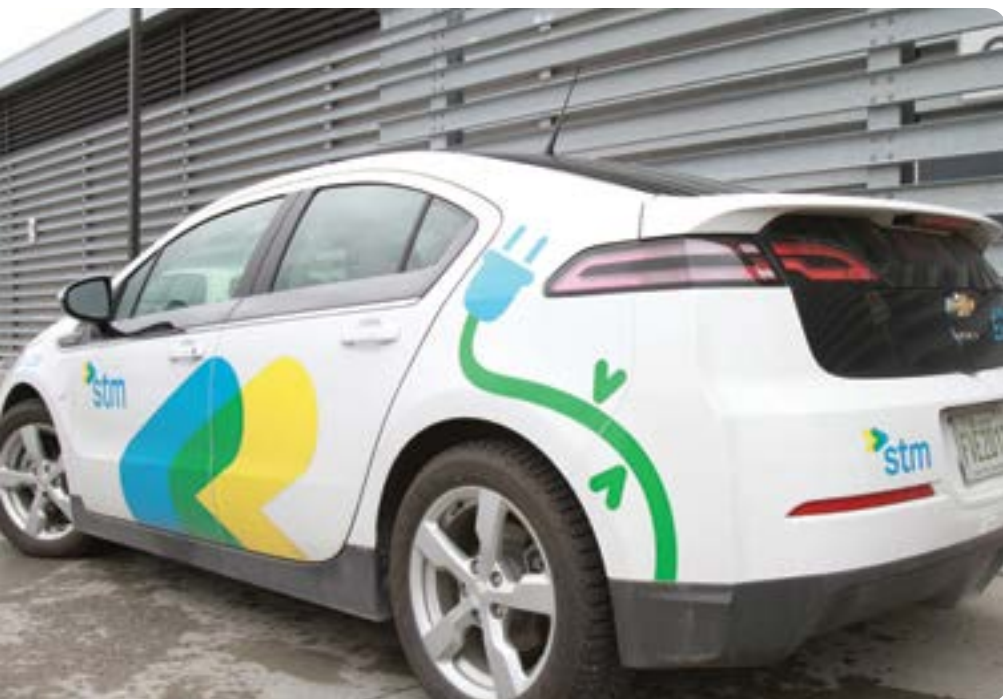


CHANTIER 7 S'APPROVISIONNER DE FAÇON RESPONSABLE

La STM a pris l'engagement d'améliorer de façon continue sa performance sociale, économique et environnementale à travers ses processus d'acquisition.

En intégrant des critères de développement durable dans ses appels d'offres selon une pensée cycle de vie, la STM réduit l'empreinte environnementale et maximise les retombées économiques et sociales des biens et services qu'elle acquiert.

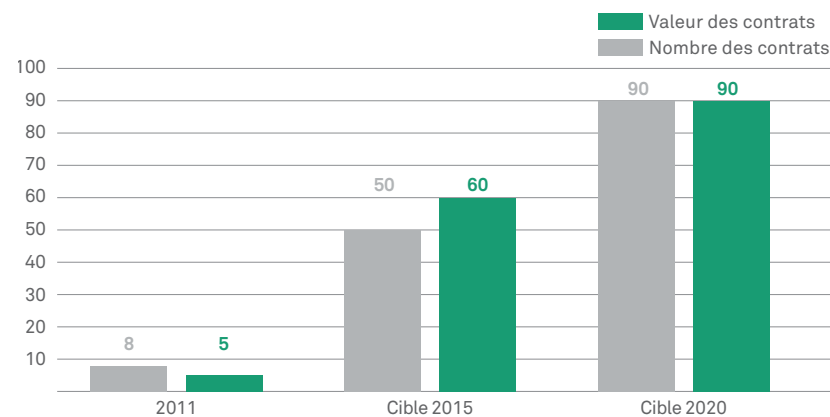
Elle contribue aussi à une mouvance de pratiques responsables qui se répercute sur toute la chaîne de valeurs, créant des bénéfices environnementaux et sociaux à plus grande échelle.



D'ici 2020 la STM s'engage notamment à

- Produire et appliquer des lignes directrices et des outils d'approvisionnement responsable, incluant l'utilisation d'une marge préférentielle liée au développement durable.
- Développer un programme de sensibilisation, formation et communication sur l'approvisionnement responsable.
- Intégrer de façon systématique des critères de développement durable dans les approvisionnements.

CONTRATS* EN COURS DANS L'ANNÉE AVEC DES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE *en pourcentage*



* Des biens non en inventaire de 50 k\$ et plus, des biens en inventaire de 100 k\$ et plus et des services de 25 k\$ et plus.

CHANTIER 8 AGIR EN EMPLOYEUR RESPONSABLE

La vie au travail est fortement influencée par une diversité grandissante, que ce soit au niveau ethnique, générationnel ou autre. La STM reconnaît la richesse qu'apporte la diversité de ses employés, tout comme celle de sa clientèle.

La Société s'engage pleinement à assumer ses responsabilités en matière de santé et sécurité au travail et se donne des cibles d'amélioration à l'horizon 2020 – l'objectif ultime étant de tendre vers zéro blessure.

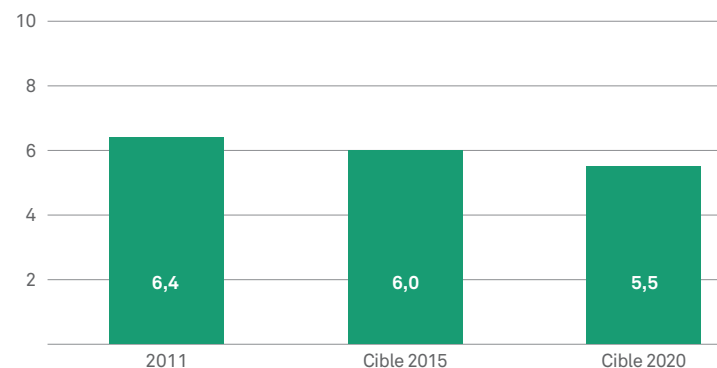
La STM possède un code d'éthique depuis 1988 dont la dernière mise à jour a eu lieu en 2011. Celui-ci s'adresse aux employés et administrateurs ainsi qu'à toute personne qui transige avec la STM ou lui offre des services.

D'ici 2020 la STM s'engage notamment à

- Accompagner les gestionnaires et développer leurs compétences de gestion dans un contexte de diversité.
- Intégrer les concepts de gestion de la diversité dans les différents outils et processus internes.
- Mettre en place des pratiques de gestion de la SST basées sur des normes internationalement reconnues.
- Développer le leadership des gestionnaires et la gestion participative en SST et augmenter le niveau de prise en charge par les milieux de travail.
- Réviser progressivement les programmes, normes et directives visant la maîtrise des dangers.
- Maintenir à jour le code d'éthique après une série de consultations des employés et gestionnaires de la Société.

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

en pourcentage



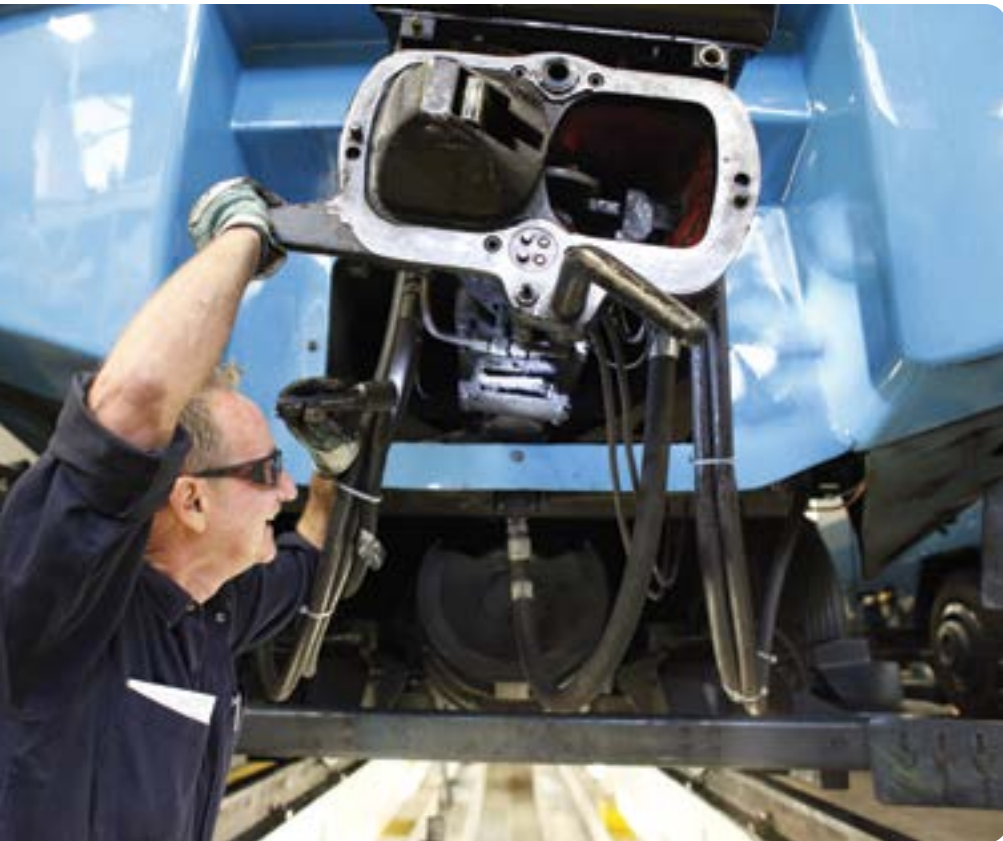
SANTÉ +
SÉCURITÉ

CHANTIER 9 SENSIBILISER, FORMER ET OUTILLER NOS EMPLOYÉS

Le fait que la STM soit de plus en plus reconnue comme un acteur important du développement durable contribue à son pouvoir d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre.

En sensibilisant ses employés aux grands enjeux environnementaux, sociaux et économiques, la STM leur permet de mieux les comprendre et d'en tenir compte dans le cadre de leur travail et dans leur vie personnelle.

Au-delà de la sensibilisation, la STM doit s'assurer que le développement durable soit intégré aux processus internes et qu'une formation et des outils adéquats soient offerts aux employés. Ainsi, le développement durable peut devenir un véritable processus d'affaires.



D'ici 2020 la STM s'engage notamment à

- Mettre en œuvre un programme de sensibilisation et de formation des employés portant sur le développement durable basé sur l'exemplarité, l'émulation et la reconnaissance.
- Déployer le présent Plan de développement durable en plans d'action détaillés pour chaque secteur de l'entreprise afin que tous les employés se l'approprient.
- Mettre continuellement à jour les guides et normes internes existants pour y intégrer les meilleures pratiques en développement durable.
- Créer des directives, guides internes ou formations sur différents sujets liés au développement durable.
- Mettre en place un programme de gestion des déplacements des employés afin de les inciter à adopter le cocktail transport.
- Évaluer de façon systématique sur le plan du développement durable les projets inscrits au portefeuille de projets.

CHANTIER 10 ENGAGER NOS PARTIES PRENANTES

Dans le cours même de ses activités de planification et de mise en œuvre, la STM est constamment en dialogue avec ses parties prenantes (élus, municipalités, gouvernements, clients, fournisseurs, société civile, etc.). Celles-ci sont essentielles au succès des initiatives et permettent à la STM de mieux cerner leurs préoccupations et leurs besoins. Ainsi, elle peut mieux répondre à leurs attentes, dans la mesure de ses moyens.

Avec ses nombreux partenaires, la STM contribue à l'avancement du développement durable. Déjà reconnue comme un chef de file, elle joint ses efforts à ceux d'autres acteurs pour élever le niveau des initiatives propres au développement durable.

D'ici 2020 la STM s'engage notamment à

- Se doter d'un cadre de gestion des parties prenantes établissant des processus pour mieux identifier leurs attentes, mieux y répondre et en faire un suivi continu.
- Continuer à contribuer à l'avancement du développement durable et du transport collectif avec nos partenaires.
- Continuer à prendre position dans les débats publics afin de promouvoir le transport collectif et la mobilité durable.
- Signer le « Sustainability Commitment »* de l'American Public Transportation Association, afin d'être reconnu en Amérique du Nord pour l'ensemble de nos actions et de nos engagements en développement durable.
- Maintenir notre statut de signataire effectif de la Charte de développement durable de l'Union internationale des transports publics.

* *Système de reconnaissance décerné aux signataires qui compte différents niveaux selon les actions en place et les engagements pris.*



DÉVELOPPEMENT DURABLE

POLITIQUE CORPORATIVE

La Société de transport de Montréal contribue au développement durable et s'engage à mobiliser ses employés, ses clients et ses fournisseurs pour en faire une réalité.

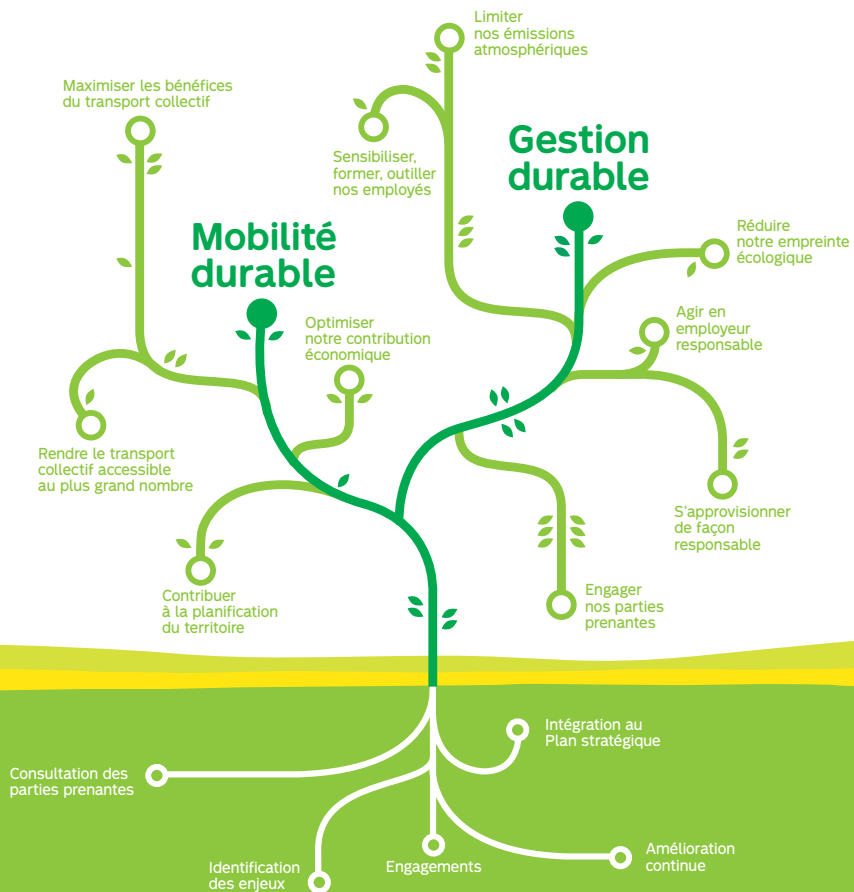
Comme partenaire du Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, préparé par la Ville de Montréal, la STM s'engage à :

- poursuivre ses efforts pour offrir des services de transport collectif fiables, sécuritaires, rapides et accessibles à toute la population;
- créer et maintenir un mouvement collectif visant à lutter contre les changements climatiques, à améliorer la compétitivité de l'agglomération montréalaise et à améliorer la qualité de vie de ses résidents;
- améliorer de façon continue sa performance sociale, économique et environnementale dans :
 - le traitement de son personnel et de ses clients;
 - l'exploitation de ses réseaux et de ses installations;
 - la planification, la conception et la réalisation de ses projets;
 - ses processus d'achats;
 - ses relations avec les parties prenantes¹ concernées par ses activités.
- informer et mobiliser son personnel, ses clients et ses fournisseurs dans l'application des principes de développement durable;
- travailler en partenariat avec les autres acteurs du développement durable à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale;
- respecter, voire dépasser lorsque c'est possible, les exigences de toutes les lois applicables et ses engagements.

Le développement durable à la Société de transport de Montréal s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, comprenant une revue de direction et une reddition de compte interne et externe annuelle.

¹ *Partie prenante : « Groupe ou particulier qui possède un intérêt plus ou moins direct dans la vie d'une organisation ou qui est susceptible d'être touché par des décisions prises par une organisation » (source : Grand dictionnaire terminologique de l'OQLF). Cette définition englobe donc non seulement les partenaires, mais aussi ceux qui, même sans être partenaires, peuvent avoir une influence sur les activités de la STM.*

Adoptée par le conseil d'administration en mai 2010



Publié en mai 2013 par la **Société de transport de Montréal**
 Division Développement durable
 Direction principale Planification stratégique
 800, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 9080
 Montréal (Québec) H5A 1J6

Dépôt légal
 Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

La version intégrale et le sommaire sont disponibles à l'adresse stm.info. Ils ont été imprimés en quantités limitées avec des encres végétales sur papier 100 % recyclé produit au Québec. Pour obtenir une copie imprimée, contacter dd@stm.info en précisant le document désiré.

This document is also available in English.

Commentaires ou suggestions
dd@stm.info